

#### MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

## Pour mensualisation

Je remplis le MANDAT DE PRELEVEMENT :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Gaz Dépan'Services à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la société Gaz Dépan'Services. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

Référence Unique du Mandat (votre n° de tiers/client):..... **DEBITEUR** Nom / Prénom ..... **ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER COMPTE A DEBITER IBAN Pavs** Code guichet Clé Code banque N° de compte Clé Récurrent/Répétitif **Ponctuel TYPE DE PAIEMENT: CREANCIER** Nom du créancier : Gaz Dépan'Services Identifiant créancier SEPA (ICS): Adresse: 3 rue François Coli - 33290 BLANQUEFORT Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document Signature: que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

2. Je donne au technicien lors de son passage si ma visite est programmée prochainement ou je l'envoie à la société Gaz Dépan'Services Ce coupon Mon RIB

Pour en savoir plus:

www.salmon-energies.fr

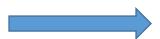
## Equilibré votre budget, payez en toute simplicité



### Optez pour la mensualisation

- Budget maîtrisé :
  - Vous payez votre contrat sans déséquilibrer votre budget
- Pratique, simple :
  - Vous ne vous souciez plus du paiement, votre facture est prélevée directement sur votre compte





**Votre facture est prélevée directement** sur votre compte le 05 de chaque mois selon l'échéancier annuel.

Vous payez votre contrat sans déséquilibrer votre budget, son prix est **réparti sur l'année**.



# COMMENT FAIRE POUR METTRE EN PLACE LA MENSUALISATION :

- 1. Je remplis le mandat de prélèvement SEPA.
- 2. Je le remets au technicien lors de sa visite ou je l'envoie à la société. Les deux documents à fournir sont les suivants :
  - Le formulaire de mandat SEPA
  - R.I.B.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT, CONTACTER NOUS AU 05.56.35.90.29 OU SUR NOTRE SITE INTERNET SALMON-ENERGIES.FR.